



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 21 janvier 2015

Nouvelles avancées dans la coopération financière entre la Chine et la Suisse

Le 21 janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) et la Banque populaire de Chine (PBOC) ont signé un Memorandum of Understanding (MoU) relatif à la conclusion, en Suisse, d'accords de compensation en renminbis, et la PBOC a décidé d'étendre le programme pilote d'investisseur institutionnel étranger qualifié en renminbis (*renminbis qualified foreign institutional investor*, RQFII) à la Suisse, octroyant à cette dernière un quota de 50 milliards de renminbis.

Ce MoU et cette décision traduisent de nouvelles avancées dans la coopération financière entre la Chine et la Suisse. Ils favoriseront ainsi l'utilisation du renminbi par les entreprises et les institutions financières dans leurs transactions, et faciliteront le commerce et les investissements entre les deux pays.

Le 21 juillet 2014, la BNS et la PBOC avaient passé un accord de swap renminbis contre francs à hauteur d'un montant maximal de 150 milliards de renminbis, soit 21 milliards de francs. Cet accord constituait une condition importante du développement, en Suisse, d'un marché du renminbi. Parallèlement, la PBOC avait octroyé à la BNS un quota de 15 milliards de renminbis, soit de quelque 2 milliards de francs, pour des investissements sur le marché interbancaire chinois des obligations.

